



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 04 novembre 2021

n° 156-21 C

Objet : RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association France Cyclisme à l'occasion de la cérémonie des 30 ans de l'équipe cycliste professionnelle

- date de convocation le 29 octobre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 49

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jean-François Beccu - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Farid Rezzak - Walter Sartori
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Jimmy Bâabâa à Claudine Bonilla - de Marie Bénévise à Aurélie Le Meur - de Daniel Bouchet à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Arthur Boix-Neveu - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Sandrine Garcin à Sylvie Koska - de Sabrina Haerinck à Corinne Charles - de Martine Lambert à Alain Thieffinat - de Pascal Mithieux à Hélène Jacquemin - de Raphaële Mouric à Christian Berthomier - de Micheline Myard-Dalmais à Alain Caraco - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Christophe Pierretton à Cécile Trahand - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Corine Wolff à Michel Dyen

- conseillers excusés : 12

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Philippe Ferrari - James Hallay - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Bruno Stellian

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 04 novembre 2021

délibération n° 156-21 C

objet **RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association France Cyclisme à l'occasion de la cérémonie des 30 ans de l'équipe cycliste professionnelle**

Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, rappelle le lien étroit qui unit le territoire de l'agglomération à l'équipe professionnelle de cyclisme AG2R-Citroën Team et son centre de formation Chambéry Cyclisme Formation, subventionné dans le cadre du dispositif de soutien des clubs de haut niveau.

L'association France Cyclisme est l'actionnaire unique de la société France Cyclisme qui gère l'équipe professionnelle de cyclisme AG2R-Citroën Team.

En 2022, France Cyclisme fêtera les 30 ans de la création de l'équipe professionnelle à l'occasion de laquelle elle organisera une cérémonie d'envergure au parc des expositions.

Afin de soutenir cet évènement, le Département et la Ville de Chambéry vont apporter une aide financière de 5 000 € chacun.

Compte tenu du rayonnement international apporté par l'équipe cycliste au territoire de l'agglomération et de la tenue de la cérémonie au parc des expositions, Grand Chambéry propose de participer à la même hauteur, sous la forme d'une subvention de 5 000 €.

Le budget de l'opération est estimé par l'organisateur à 213 000 € HT, dont 18 000 € HT relatifs aux coûts de location des espaces et aux prestations fournies par l'exploitant du parc des expositions.

L'ensemble des aides publiques représentent donc environ 70 % du montant TTC de la facture du parc des expositions.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu l'avis de la commission grands équipements du 11 octobre 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association France Cyclisme à l'occasion de l'organisation de la cérémonie des 30 ans de l'équipe professionnelle.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 156-21 C

Objet de l'acte : RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association France Cyclisme à l'occasion de la cérémonie des 30 ans de l'équipe cycliste professionnelle

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 15 novembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211115-lmc1H26207H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26207H1

Date de transmission en Préfecture : 16 novembre 2021

Date de réception en Préfecture : 16 novembre 2021

Période d'affichage : du au